



# Conseil économique et social

Distr. générale  
28 février 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Forum mondial de l'harmonisation  
des Règlements concernant les véhicules

Groupe de travail de la sécurité passive

Soixante-troisième session

Genève, 14-18 mai 2018

Point 19 de l'ordre du jour provisoire

Règlement n° 129 (Dispositifs améliorés de retenue pour enfants)

### Proposition de complément 8 à la série 00 d'amendements au Règlement n° 129

#### Communication de l'expert de l'Espagne\*

Le texte reproduit ci-après a été établi par l'expert de l'Espagne au nom du Groupe des services techniques du Règlement n° 129. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au texte actuel du Règlement figurent en caractères gras pour les ajouts et biffés pour les suppressions.

---

\* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2014-2018 (ECE/TRANS/240, par. 105, et ECE/TRANS/2014/26, activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat.



## I. Proposition

Paragraphe 6.7.1.4, modifier comme suit :

« 6.7.1.4 Il doit être possible de libérer l'enfant du dispositif amélioré de retenue par une seule manœuvre exécutée sur une seule et même boucle **et sur l'éventuel positionneur des sangles d'épaule. La boucle et le positionneur des sangles d'épaule peuvent être ouverts indépendamment l'un de l'autre.** Il est permis de retirer l'enfant en même temps que des dispositifs tels que le porte-enfant, la nacelle ou le dispositif de retenue de la nacelle si le dispositif amélioré de retenue pour enfants peut être libéré par l'actionnement de deux boutons de déverrouillage au maximum. ».

## II. Justification

1. Selon le texte actuel du 6.7.1.4, la boucle doit être ouverte par une seule manœuvre.
2. En cas d'accident, lorsque le positionneur des sangles d'épaule n'a pas été ouvert il n'est pas possible d'ouvrir la boucle. Il convient donc d'ouvrir en premier le positionneur des sangles d'épaule et ensuite la boucle.
3. Ces actions ne devraient pas être interdépendantes : la boucle et le positionneur des sangles d'épaule doivent s'ouvrir indépendamment l'un de l'autre.

---